



**Pas de Bla Bla Bla ... que des actes  
... des résultats et des preuves !**



**AVENIR agit depuis 2016 en justice pour les droits des 18.000 salariés du Groupe : Décision de la Cour d'Appel de Paris le 21/11/2019 : Ceci n'est pas du Bla Bla ... Bien sûr T-U et s3i ... n'étaient pas là pour vous !**



**Tous les mêmes ? Non !**

**AVENIR agit toujours comme si c'était vous !**

Consultez les **preuves** publiées pour la 1ère fois [PREUVES.AVENIR-SOPRASTERIA.COM](http://PREUVES.AVENIR-SOPRASTERIA.COM)



- |   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <b>1</b>  | <b>2</b>   | <b>3</b>                                     | <b>4</b>   |
| <b>a défendu vos droits collectifs y compris en justice</b> | <b>vous assiste individuellement partout en France</b> | <b>met la pression pour des bons accords</b> | <b>a subi une fraude électorale <u>condamnée</u></b> |
| ...   | ...  | ...  | ...  |
| <b>et a gagné face à la direction !</b>                     | <b>et n'a jamais failli !</b>                          | <b>et les a signés pour vous !</b>           | <b>et l'a vaincue !</b>                              |

**Qui, hormis AVENIR, peut démontrer qu'il est 100% Salariés, Indépendants et Engagés ?**

## Obtenir des accords d'entreprise Gagnant-Gagnant ... et non au moins-disant !

### Un accord de participation aux résultats en % du bénéfice net

La Loi permet cette formule et la direction a admis l'intérêt de notre proposition. Nous pouvons imposer un intéressement\participation d'au moins 2000 € par salarié/an (la moyenne en France est de 2450 € par salarié/an).

Nous avons engagé le processus auprès du décideur et votre vote AVENIR est décisif pour notre forte représentativité et AVENIR a toujours gagné pour vous.

### Un accord de télétravail jusqu'à 3J par semaine dans les normes

AVENIR a déjà obtenu cet accord dans Steria et il a été appliqué jusqu'en 2017 à SOPRA STERIA (30€/mois et 200€ pour l'installation) ... Il faut améliorer l'accord à SOPRA STERIA !

### Un accord sur les salaires, conditions de travail et égalité professionnelle

La direction ne respecte même pas ses obligations légales ... Seul AVENIR agit et a déjà obtenu des régularisations amiables ou judiciaires.



# AVENIR



## Agir pour corriger les erreurs de paie et obtenir tous vos droits

### Le calcul de l'Indemnité de CP est < à la règle du 1/10<sup>e</sup>

La loi permet à AVENIR, en fonction de votre vote, d'obtenir une décision judiciaire en votre nom pour rétablir ce droit. Il est dû un complément entre 0,5% à 1% de votre salaire annuel pour les congés payés.

### La reconnaissance et paiement des Heures Supplémentaires et l'ajustement salarial

Seul AVENIR agit pour faire respecter la règle. Soutenez AVENIR et obtenez vos droits « les bons comptes font les bons amis ».

### Le paiement des droits des salariés en travail posté, en astreinte ...

AVENIR agit collectivement (ex Société Générale, ex. accord 2019) et individuellement pour vos droits ... AVENIR a signé l'accord de travail en équipe, veille à son application et œuvrera pour son évolution ...

## Obtenir une meilleure répartition des œuvres sociales du CSE et démultiplier les nouvelles activités

AVENIR s'engage à un chèque Cadeau Noël d'au moins 100 € par salarié et 30 € par enfant à charge. AVENIR a agi pour augmenter ce budget, il faut nous soutenir ! AVENIR a agi pour maintenir la subvention sportive et les sections sports (foot, tennis, golf, VTT...).

### AVENIR s'engage à démultiplier les activités nationales et locales pour en faire bénéficier tous les salariés.

AVENIR a soutenu les activités à large public et a demandé la prise en charge partielle des activités individuellement choisies par vous (Loisirs\ culture\sport\ locations\tarifs vacances accessibles à tous). Le CSE doit évoluer en ce sens.

Consultez l'intégralité du programme et les **preuves**



[HTTP://PREUVES.AVENIR-SOPRASTERIA.COM](http://PREUVES.AVENIR-SOPRASTERIA.COM)

<http://avenir-soprasteria.com>

06.06.40.48.82

[info@avenir-soprasteria.com](mailto:info@avenir-soprasteria.com)